

IRETE MARQUAGE

GAMME IRETE

Résine polyuréthane bi-composant solvantée, souple et aliphatique

DOMAINES D'EMPLOI

- L'IRETE MARQUAGE est une résine polyuréthane solvantée destinée au marquage de revêtements souples, en particulier de l'IRETE 411 et de l'IR 3360-100.

DEFINITION

- Peinture de marquage souple présentant une excellente tenue aux UV et une excellente résistance à l'abrasion.

CARACTERISTIQUES

- | | |
|---|-----------------------|
| ➤ Classement AFNOR | Famille I / Classe 6a |
| ➤ Rapport de mélange pondéral | 100 / 20 |
| ➤ Coloris (version COLOREE) | Nuancier RAL |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à 23 ± 2 °C | 60 – 70 minutes |
| ➤ Période de recouvrement (25°C) | 6 h – 8 h |
| ➤ Dureté finale perso | 40 – 80 s |
| ➤ Abrasion Taber (meules CS 10 sur 1000 cycles) | < 60 mg |
| ➤ Mise en circulation (25°C) | 20 – 24 heures |

MODE D'EMPLOI

Mise en oeuvre

- Mélanger les composants A et B à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Appliquer à l'aide d'un rouleau à poils moyens (possible en pistolet airless).
- Sur ancienne membrane IR 3360-100 ou IRETE 411, procéder à un ponçage au grain fin puis appliquer l'IRETE MARQUAGE.
- Température minimale (support et ambiance) : + 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée
- Consommation : 200 – 300 g/m² en une ou deux couches selon les coloris

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide de l'IR 2000.

CONDITIONNEMENT

- En 4,8 kg (composant A : 4 kg / composant B : 0,8 kg)

Certifié ISO 9001

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant six mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001